



VOTRE SIÈGE VOUS ATTEND

AVIS DE CONVOCATION

Assemblée générale annuelle

Promutuel Chaudière-Appalaches, société mutuelle d'assurance générale, ci-après désignée « la Société », convoque ses membres-assurés à son assemblée générale annuelle qui se tiendra le :

dimanche 18 mars 2018 à 10 h

La cache à Maxime

265, rue Drouin, Scott

SIÈGES EN ÉLECTION

Siège n° 1 – Patrick Soucy (secteur Lotbinière)

Siège n° 4 – Jean Roy (secteur Beauce)

Siège n° 7 – Caroline Lambert (secteur Appalaches)

Tout membre-assuré désirant combler un siège d'administrateur doit transmettre au siège de la Société, au plus tard le dixième (10e) jour avant l'assemblée, soit le jeudi 8 mars 2018 à 16 h, en la forme prescrite, le bulletin de mise en candidature et les déclarations d'intérêts et d'éligibilité ainsi qu'un curriculum vitae. Les documents doivent être adressés au secrétaire du conseil d'administration. Ils sont disponibles au siège, situé au 126, rue Olivier, Laurier-Station.

En conformité avec le règlement de régie interne, tout membre peut se faire représenter par une autre personne en déposant auprès du secrétaire de la Société, au moins dix (10) jours avant l'assemblée, un formulaire de procuration dûment rempli, disponible au siège de la Société. Dans le cas d'une personne morale, elle doit joindre au formulaire de procuration une copie de la résolution de son conseil d'administration désignant son représentant. Les copies électroniques seront acceptées à condition que les documents originaux soient présentés à l'ouverture de l'assemblée. Un procureur ou un représentant ne peut représenter plus d'un membre.

En cas d'annulation, l'assemblée sera remise au lundi 19 mars 2018, à 20 h, au même endroit.

Un brunch sera servi à la fin de l'assemblée et un espace sera prévu pour les enfants.

Anne Vaillancourt
Secrétaire du conseil d'administration
Diffusé le 21 février 2018

PROMUTUEL
ASSURANCE
CHAUDIÈRE-APPALACHES